

MAITRISE D'OUVRAGE



INRAE
228, route de l'aérodrome
CS 40509
84914 AVIGNON CEDEX 9

OPÉRATION

REFECTION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET
RAFRAICHISSEMENT



C.C.T.P. – PHASE PRO

Lot N°2 Faux-plafond – Cloisons – Peinture - Paillasse

MAITRISE D'OEUVRE

BET FLUIDES

OTEIS

51, avenue Simone Veil – 06200 Nice

Tel : 04 92 29 22 70

Email : nice@oteis.fr

INDICE	DATE	OBJET	EMETTEUR	APPROBATEUR
A	25/02/2026	Création du document	LP	LP

TABLE DES MATIÈRES

1.	GENERALITES.....	4
2.	OUVRAGES DE FAUX-PLAFOND.....	5
2.1	DEPOSE ET EVACUATION	5
2.2	DEPOSE ET REPOSE	5
2.3	FAUX-PLAFOND TYPE 3 : DALLE 600X600 AVEC DEBORD	5
2.4	Et FAUX-PLAFOND TYPE 5 : DALLE 600X600 SANS DEBORD HYGIENE	6
3.	OUVRAGES DE CLOISONS	7
3.1	DEPOSE ET EVACUATION	7
3.2	DOUBLAGE THERMIQUE 80+13	7
3.3	CLOISONS DE DISTRIBUTION DE 98 MM	7
3.4	OUVRAGES DIVERS.....	8
3.4.1	PORTES UN VANTAIL DE 0,93 M DE LARGE EI30	8
3.4.2	PORTES 2 VANTAUX DE 1,40 M DE LARGE EI30.....	9
3.4.3	Porte placard technique.....	10
3.4.4	Cornières de renfort	10
3.4.5	Réservations pour T.C.E.	10
3.4.6	Chape adhérente	10
4.	OUVRAGES DE PEINTURE	11
4.1	TRAVAUX DE PREPARATION ET PEINTURE.....	11
4.1.1	Généralités.....	11
4.1.2	Préparation plafond pièces sèches et humides	11
4.1.3	Préparation sur doublages, cloisons, séparatifs, faux-plafonds.....	11
4.1.4	Peinture acrylique mate lisse.....	11
4.1.5	Peinture de sol	12
4.1.6	Ragréage autolissant – finition lisse pour peinture de sol	12
5.	OUVRAGES REVETEMENTS DE SOL SOUPLE	14
5.1	TRAVAUX DE PREPARATION	14
5.2	CLASSEMENT U.P.E.C. MINIMUM OBLIGATOIRE.....	14
5.3	PROTECTION DES SOLS	14
5.4	PREPARATION DES SUPPORTS.....	14
5.5	SOL SOUPLE	14
6.	OUVRAGES DE MOBILIER.....	16
6.1	PAILLASSE HUMIDE ADOSSEE 120 x 80	16
6.2	PAILLASSE SECHE FIXE ELEVES LARGEUR 60 CM	16

1. GENERALITES

Ce projet a pour objet la réfection des installations de chauffage/rafraichissement et le réaménagement partiel du bâtiment Agrobiotech pour le centre INRAE PACA à Sophia Antipolis.

Le présent document décrit les ouvrages du lot Faux-plafonds – Cloisons – Peinture.

Plusieurs acteurs sont concernés par ce projet et seront associés tout au long de l'opération que ce soit en phase étude ou en phase travaux :

- L'INRAE PACA en tant que maître d'ouvrage et utilisateur des lieux,
- L'OPC pilotant les travaux des deux marchés de travaux (Réfection chauffage/rafraichissement et Conception/réfection des pièces climatiques),
- Le bureau d'étude OTEIS, maître d'œuvre du présent marché et coordinateur des études,
- Le titulaire du présent lot,
- Le titulaire du lot « Conception et réfection des pièces climatiques ».

L'opération permettra de répondre aux objectifs et besoins suivants :

- Assurer la continuité de service tout au long du chantier,
- La mise en place d'une nouvelle installation de chauffage et rafraichissement performante, plus économe en énergies et pérenne.

Le chantier se déroulant sur un site occupé, l'installation de chantier et l'organisation des travaux se feront obligatoirement en prenant en compte :

- Toutes les contraintes nécessaires au bon déroulement des travaux,
- Toutes les contraintes nécessaires à la sécurité des ouvriers et des tiers,
- Le planning des travaux et le phasage inhérent.

2. OUVRAGES DE FAUX-PLAFOND

2.1 DEPOSE ET EVACUATION

Le présent lot devra la dépose et l'évacuation des faux-plafonds suivants :

- Panneaux métalliques rectangulaires micro-perfores dans les circulations des paliers des escaliers au niveau 0 (cf. plan de repérage)
- Plaque de plâtre en BA13 dans le hall et coursives au rdc (cf. plan de repérage)
- Plafond 600x600 + ossature au rdc du bâtiment A

Voir plan de repérage.

NOTA : La réalisation des travaux du hall est à prévoir en horaires décalés, le soir et les week-end. L'offre du présent lot devra intégrer les surcoûts liés au phasage des travaux.

2.2 DEPOSE ET REPOSE

Le présent lot devra la dépose soignée, le stockage et la repose des faux-plafonds suivants :

- Panneaux métalliques rectangulaires micro-perfores dans les circulations des paliers des escaliers aux niveaux 1 à 3 (cf. plan de repérage).
- Plafond 600x600 + ossature au dans les circulations et bureaux des niveaux 1 à 3 des bâtiments B, C et D.

Voir plan de repérage.

2.3 FAUX-PLAFOND TYPE 3 : DALLE 600X600 AVEC DEBORD

Fourniture et pose de faux plafonds suspendus en plaques fibres minérales de type BLANKA sur ossature non visible bord X de chez ROCKFON ou techniquement équivalent.

- Le plafond sera de type : Blanka 43 dB.
- Isolation en transmissions latérales : $D_{n,w} + C \geq 43$ dB.
- Laine minérale de 45 mm sur ossature métallique de type Integra de Isover ou équivalent.
- Dimensions des dalles : 600 x 600 mm.
- Epaisseur minimum : 40 mm.
- Type de bords : Ossature non visible.
- Coefficient absorption acoustique minimum avec plénum de 200 mm : $a_w = 0,90$.
- Réaction au feu : A2-S1-d0.
- Finition par cornière de rives à joints creux à soumettre à l'Architecte.
- Compris découpes pour luminaires et surfaces biaises.
- Cornière périphérique en joint creux de 10 x 10 mm non visible.

Le prix s'entend pour toutes les composantes de l'ouvrage terminé, toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre comprises. Notamment :

- Respect des DTU, normes et règlements.
- Plancher de travail, (montage et démontage), échafaudage et protections réglementaires.
- Toute ossature complémentaire nécessaire à la mise en œuvre, compris ossature primaire si nécessaire.
- Compris toutes sujétions de façon de jouées cintrées suivant plans Architecte.
- Protection des ouvrages des autres corps d'état
- Coordination avec les autres corps d'état.
- Toutes coupes, découpes et raccordements à la demande des corps d'états techniques.

- Nettoyage et enlèvement des gravats.

Localisation : Salle de conférence, Salle de restauration, hall et circulations, Labo C016 et C016a

NOTA : La réalisation des travaux du hall est à prévoir en horaires décalés, le soir et les week-end. L'offre du présent lot devra intégrer les surcoûts liés au phasage des travaux.

2.4 Et FAUX-PLAFOND TYPE 5 : DALLE 600X600 SANS DEBORD HYGIENE

Fourniture et pose de faux plafonds suspendus en plaques fibres minérales de type CLEANSPACE PURE sur ossature apparente bord droit A 24 de chez ROCKFON ou techniquement équivalent.

- Le plafond sera de type: . CLEANSPACE PURE de chez ROCKFON ou équivalent
- Dimensions des dalles : 600 x 600 mm.
- Epaisseur minimum : 20mm.
- Type de bords : Bord droit.
- Dalle en finition blanche compris ossature en T24 selon localisation de l'Architecte.
- Finition périphérique par cornière 20x20mm laquée blanc dito T24
- Compris découpes pour luminaires et surfaces biaisées.

Le prix s'entend pour toutes les composantes de l'ouvrage terminé, toutes fournitures et sujétions de mise en œuvre comprises. Notamment :

- Respect des DTU, normes et règlements.
- Plancher de travail, (montage et démontage), échafaudage et protections réglementaires.
- Toute ossature complémentaire nécessaire à la mise en œuvre, compris ossature primaire si nécessaire.
- Compris toutes sujétions de façon de jouées cintrées suivant plans Architecte.
- Protection des ouvrages des autres corps d'état
- Coordination avec les autres corps d'état.
- Toutes coupes, découpes et raccordements à la demande des corps d'états techniques.
- Nettoyage et enlèvement des gravats.

Localisation : Cuisine

3. OUVRAGES DE CLOISONS

3.1 DEPOSE ET EVACUATION

Le présent lot devra la dépose et l'évacuation des doublages et cloisons suivants :

- Doublage thermique de la circulation donnant sur le vide technique au niveau C0. Y compris préparation pour la pose du futur doublage.
- Cloisons et portes des locaux réaménagés suivant plans repérages.
- Cloisons, sols, plafonds, équipements intérieurs (hors clim) des enceintes climatiques modifiées des niveaux C0 et D0 (cf. plans).

Voir plan de repérage.

3.2 DOUBLAGE THERMIQUE 80+13

Fourniture et pose de complexe d'isolation du type panneaux sur la hauteur d'étage.

Ils seront du type PREGYMAX™ 29,5 de la société SINIAT ou techniquement équivalent à soumettre à la maîtrise d'œuvre, et collés sur les murs intérieurs à l'aide de plots de colle préparés suivant les instructions du fabricant. Tous les joints de liaison avec l'ossature et entre plaques seront correctement traités et devront comporter dans tous les cas de bandes calicot. Leur mise en œuvre s'effectuera suivant les prescriptions du fabricant.

L'entrepreneur devra particulièrement soigner les jonctions avec les menuiseries extérieures.

- 1 parement en plaque de plâtre cartonnée de 13 mm d'épaisseur type BA13 hydro
- 1 isolant de 80 mm d'épaisseur en polystyrène expansé (PSE) graphité et élastifié.
- Plaque de plâtre hydrofuge du type BA13 hydro ép. 13 mm dans les pièces humides.
- Le doublage pour le local ordures ménagères devra être adapté au classement EB + collectif.
- Hauteur du sol brut au plafond
- Epaisseur totale finie 100 mm (80 + 13 + 10 de colle).
- Plaque BA13 sur tous les chants visibles avec cornière spéciale métallique, compris traitement des abouts de doublage apparent.
- Compris à la charge du présent lot le calfeutrement soigné au mastic acrylique blanc entre le doublage et les dormant des menuiseries extérieures, ainsi qu'entre le doublage et les coffres de volets roulants intérieurs.

3.3 CLOISONS DE DISTRIBUTION DE 98 MM

Le présent lot aura à sa charge les nouveaux et modifications de cloisonnements nécessaire au réaménagement des niveaux C0, D0 et D3.

Fourniture et pose de cloisons 98/48 type PREGYMETAL THD DE SINIAT ou techniquement équivalent et comprenant :

- 1 ossature métallique 48-50 en acier galvanisé, avec montants simples espacés tous les 0,60 m.
- 2 parements constitués chacun de 2 plaques BA 13 type PREGYPLAC de SINIAT.
- 1 remplissage en laine de verre de 45 mm ép.
- Traitement et finition des joints par bandes et enduit selon les préconisations du fabricant.
- Compris ossature métallique complémentaire en tête de cloison, exécution conforme au DTU cloisons.
- Profils, suspente, renfort compris accessoires et fourniture nécessaire.
- Plaque BA13 sur tous les chants visibles et en traitement des abouts de cloisons visibles avec renforts d'angles.

- Fourniture et pose de cornières spéciales métalliques pour renfort au droit de tous les angles saillants, compris toutes sujétions d'enduit de collage de finition permettant la dissimulation parfaite de la cornière.
- Incorporation d' huisserie, trappes, bâtis et accessoires selon article ci-après.
- Compris incorporation de laine minérale pour acoustique.
- Nota : les cloisons monteront sous dalle béton.

Epaisseur totale : 98 mm.

Résistance au feu : CF 1h.

Isolation acoustique R_w (C ; Ctr) : 49 dB (-2 ; -8).

Compris tracé des cloisons au sol et au plafond, fixation des rails et des semelles, traitement de tous les points singuliers, exécution des impostes.

L'incorporation des canalisations électriques est à la charge de l'électricien.

Protection des pieds de cloison dans les pièces humides suivant nota bene et par un polyane de 100 microns qui dépassera de 2 cm du sol fini dans les autres pièces.

Toutes les réservations seront soigneusement calfeutrées, etc...

En cas de découpe dans les cloisons par les lots électricité et plomberie, les rebouchages en matériaux similaires sont à la charge des lots concernés.

Montage des cloisons suivant Avis Technique en vigueur et prescriptions du fabricant.

Compris découpes et calfeutrement soigné pour le passage des bouches VMC et des canalisations EU.EV.EF et EC ainsi que toutes pièces se trouvant dans les gaines.

Repérage de tous les boîtiers électriques.

Localisation : Cloisons au niveau C0, D0 et D3

3.4 OUVRAGES DIVERS

3.4.1 PORTES UN VANTAIL DE 0,93 M DE LARGE EI30

Fourniture et mise en place de bloc porte bois à peindre à soumettre à l'Architecte comprenant :

Huisserie :

- Les huisseries seront en métal. Les portes CF posséderont un PV feu en cours de validité avec huisserie métallique. Le procès-verbal de classement de réaction au feu de l'ensemble porte et huisserie seront à fournir. Toutes les huisseries seront habillées d'un couvre-joint soigneusement ajusté à coupe d'onglet aux deux faces. Finition à peindre (à la charge du lot peinture).

Vantail :

- Vantail ouvrant à âme pleine de 40 mm d'épaisseur constituée d'un panneau de particules, un cadre en bois dur ou en exotique rouge dur avec pièces de renfort au droit de la serrure, deux faces lisse.
- Résistance au feu EI30 (sens du feu recto/verso) avec PV coupe-feu en cours de validité à fournir.
- Joint périphérique en néoprène assurant le degré coupe-feu.
- Finitions : Portes livrées à peindre.
- Protection sur chaque vantail en métal et de chaque côté jusqu'à hauteur de poignée.

Ferrage et accessoires :

- Trois ou quatre paumelles droites sur le vantail en acier roulé bichromaté minimum par vantail

- Serrure type KEL 1 point de chez Abloy ou équivalent.
- Garniture aux deux faces béquilles JPM J ROX, en inox grade 4 sur rosaces ep 6mm ou plaque de propreté, forme à soumettre à l'architecte conforme au descriptif et à la réglementation PMR.
- L'extrémité de la poignée devra être située à 0,40 m au moins de l'angle de paroi ou d'un obstacle gênant la manœuvre d'une personne en fauteuil.
- Ferme-porte de type JPM FP5300 à glissière, pour porte jusqu'à 80 kg, réglage de l'écartement entre le corps et le bras jusqu'à 14 mms, compatible avec le PV CF de toutes les portes, de type à glissière anti vandale.
- Butoir de porte : JPM J Rox assortis aux béquilles.
- Ensemble à soumettre à l'Architecte.

Dimensions :

- Dimension de passage : 0,93 x 2,04 m de haut suivant plan.

Localisation : selon plans

3.4.2 PORTES 2 VANTAUX DE 1,40 M DE LARGE EI30

Fourniture et mise en place de bloc porte bois à peindre comprenant :

Huissierie :

- Les huisseries seront en métal. Les portes CF posséderont un PV feu en cours de validité avec huisserie métallique. Le procès-verbal de classement de réaction au feu de l'ensemble porte et huisserie seront à fournir. Toutes les huisseries seront habillées d'un couvre-joint soigneusement ajusté à coupe d'onglet aux deux faces. Finition à peindre (à la charge du lot peinture).

Vantail :

- Vantaux ouvrant à âme pleine de 40 mm d'épaisseur constituée d'un panneau de particules, un cadre en bois dur ou en exotique rouge dur avec pièces de renfort au droit de la serrure, deux faces lisse.
- Résistance au feu EI30 (sens du feu recto/verso) avec PV coupe-feu en cours de validité à fournir.
- Joint périphérique en néoprène assurant le degré coupe-feu.
- Finitions : Portes livrées à peindre.
- Protection sur chaque vantail en métal et de chaque côté jusqu'à hauteur de poignée.

Ferrage et accessoires :

- Trois ou quatre paumelles droites sur le vantail en acier roulé bichromaté minimum par vantail de 140 mm, label NF.Q.,
- Serrure type KEL 1 point de chez Abloy ou équivalent.
- Garniture aux deux faces béquilles JPM J ROX, en inox grade 4 sur rosaces ep 6mm ou plaque de propreté, forme à soumettre à l'architecte conforme au descriptif et à la réglementation PMR.
- L'extrémité de la poignée devra être située à 0,40 m au moins de l'angle de paroi ou d'un obstacle gênant la manœuvre d'une personne en fauteuil.
- Ferme-porte de type JPM FP5300 à glissière, pour porte jusqu'à 80 kg, réglage de l'écartement entre le corps et le bras jusqu'à 14 mms, compatible avec le PV CF de toutes les portes, de type à glissière anti vandale.
- Butoir de porte : JPM J Rox assortis aux béquilles.
- Ensemble à soumettre à l'Architecte.

Dimensions :

- Dimension de passage : 1,40 x 2,04 m de haut suivant plan.

Localisation : selon plans

3.4.3 Porte placard technique

Fourniture et pose de façades de gaines techniques PF / CF ½ heure avec PV feu en cours de validité à fournir, comprenant :

- Bâti en bois dur 58 x 68 mm, finition à peindre, prestation incluant la pose du cadre sur les cloisons ou maçonnerie.
- Porte à recouvrement en médium de 25 mm en feuillure, finition à peindre.
- Couvre joint en sapin, plats à bords arrondis, largeur 40 mm en périphérie des placards, soigneusement ajusté à coupe d'onglet, compris réalisation d'un joint acrylique entre couvre-joint et mur.
- Fermeture par batteuses manuelles rectangle et verrou agréés par les concessionnaires.
- Ferrage par charnières invisibles 90 °.
- Joint iso phonique en périphérie des bâtis.

Produit de référence :

Marque : COMEC.

Type : GCF DECO 30.

Dimensions : selon plans, avec nombre d'ouvrants selon plans techniques.

Hauteur : suivant dimensions ci-dessous.

Les bâtis seront montés sur socles en maçonnerie de 0,10 de hauteur, réalisés par le lot Gros-Œuvre.

L'entreprise devra se référer aux plans de l'Architecte, et elle devra impérativement relever les côtes sur place avant toute mise en fabrication.

a) Façade gaine technique en superstructure de 1.20 ml de long

3.4.4 Cornières de renfort

Fourniture et pose de cornières spéciales métalliques pour renfort au droit de tous les angles saillants, compris toutes sujétions d'enduit de collage de finition permettant la dissimulation parfaite de la cornière.

3.4.5 Réservations pour T.C.E.

Les réservations dans les cloisons de distribution de passage aux dimensions des équipements traversant en place (V.M.C., gaines et grilles de rafraîchissement, culottes, coffret électrique etc.), y compris la reconstitution des degrés coupe-feu des parois traversées, sont dues par les titulaires des lots concernés, à l'exception du lot Climatisation.

3.4.6 Chape adhérente

Chape adhérente d'épaisseur minimale 5 cm, mise en œuvre sur le plancher structural en béton sans interposition de sous-couche acoustique.

Constitution : mortier de ciment, masse volumique 1800 kg/m³ minimum

- Mise en œuvre d'un produit d'accrochage.
- Mise en œuvre d'une chape de 50 mm d'épaisseur dosée à 350 kg avec treillis d'armature de 220 g/m² centré à mi-épaisseur de la chape. Compris renforcement transversal d'armatures sous les cloisons.
- Compris exécution suivant les D.T.U. n° 26-2 et 52-1.
- Compris toutes sujétions diverses.
- Finition de surface adaptée aux revêtements de sol.

Localisation : niveau C0 selon plans

4. OUVRAGES DE PEINTURE

4.1 TRAVAUX DE PREPARATION ET PEINTURE

4.1.1 Généralités

L'entrepreneur est informé que les marques de produits indiquées ci-après ne sont données que pour définir de façon précise la prestation attendue. Il devra préciser, lors de la remise de son offre, les différents produits qu'il compte utiliser dans les marques citées au chapitre « MATERIAUX » du présent fascicule.

4.1.2 Préparation plafond pièces sèches et humides

- Brossage et égrenage des fonds.
- Elimination des excès d'huile.
- Rebouchage des joints de coffrage à l'enduit pelliculaire, type BAGAR ou équivalent.
- Application avec machine à projeter d'une couche d'enduit pelliculaire de surfaces, type BAGAR ou équivalent.
- Les supports devront être parfaitement préparés avant de recevoir les travaux de peinture de finition, l'entreprise devra soumettre à l'acceptation du Maître d'œuvre les supports préparés, et les reprendre à ses frais autant de fois que nécessaire jusqu'à l'obtention d'un parfait support approuvé par le Maître d'œuvre.
- Lissage et ponçage à l'abrasif, finition lisse.

Localisation :

- Plafonds D310 ; D318 ; D332

4.1.3 Préparation sur doublages, cloisons, séparatifs, faux-plafonds

A exécuter sur support plâtre :

- Egrenage et brossage soigné des supports.
- Application d'une couche d'impression type IMPRIMUR, ou équivalent et un enduit projeté et lissé type BAGAR.
- Rebouchage, ratissage à l'enduit.
- Les supports devront être parfaitement préparés avant de recevoir les travaux de peinture de finition, l'entreprise devra soumettre à l'acceptation du Maître d'œuvre les supports préparés, et les reprendre à ses frais autant de fois que nécessaire jusqu'à l'obtention d'un parfait support approuvé par le Maître d'œuvre.
- Ponçage à l'abrasif, finition lisse.

Localisation :

- D310 ; D318 ; D332, C0, D0

4.1.4 Peinture acrylique mate lisse

A exécuter sur les préparations décrites ci avant.

- Ponçage et époussetage.
- Application de 2 couches de peinture mate en phase aqueuse type Idrotop Mat Plus de chez TOLLENS ou équivalent, à soumettre au choix de l'Architecte, compris séchage entre chaque couche.
- Peinture NF environnement.

- Teintes aux choix de l'Architecte et suivant carnet de décoration :
 - Peinture blanche RAL 9016.
- Compris toutes sujétions d'exécution pour qualité de finition de type A.
- Compris sujétions pour peinture sur les retombées de faux-plafonds.
- Compris plancher de travail ou échafaudage réglementaire, protections des existants et nettoyage.
- Protection des ouvrages des autres corps d'états.
- Compris toutes protections utiles et leur enlèvement.
- Exécution sur toute surface vue.

Mode de métré :

- Surface à peindre.

Localisation :

- Sur murs des circulations communes nord du RDC.
- Sur murs et plafond des locaux réaménagés du niveau D3.
- Sur les cloisons et portes nouvellement créées.
- Sur les gaines techniques créées.

Il sera demandé au présent lot, le chiffrage au m² de prestations de peinture supplémentaires demandées par le maître d'ouvrage lors du chantier.

4.1.5 Peinture de sol

Préparation des supports :

- Vérifier la cohésion des supports.
- L'absence d'humidité
- Faire le test de la goutte d'eau (absorption 1 à 2 min) :
 - Si l'absorption est trop rapide, réguler avec le primaire Elastisol Fix.
 - Si l'absorption est trop lente, un dérochage/grenaillage est conseillé.
- La préparation des supports, les conditions d'application et de mises en oeuvre doivent être conformes au DTU 59.3
- Application du primaire ELASTOSOL FIX de chez Tollens.
- Application de 2 à 3 couches de peinture de sol bi-composante destinée à un usage intense pour les parkings type ELASTOSOL INTENSE de chez TOLLENS ou équivalent.
- Etiquette du produit : A ou A+.
- Compris remontées en plinthes.
- Teinte au choix de l'Architecte dans la palette du fabricant.
- Finition semi-brillant.

Localisation : Suivant plans de repérage

- Locaux C0 et D0

4.1.6 Ragréage autolissant – finition lisse pour peinture de sol

Les travaux comprennent la préparation des supports, la fourniture et la mise en œuvre d'un ragréage autolissant à finition lisse, destiné à recevoir ultérieurement une peinture de sol, sur supports intérieurs existants ou neufs.

Supports concernés

Supports admis :

- Dalles et voiles en béton
 - Chapes ciment
 - Enduits de mortier à base hydraulique
- Les supports devront être sains, cohésifs, propres, secs, débarrassés de toute trace de poussière, laitance, graisse, huile, peinture non adhérente ou produit de cure.

Préparation des supports

- Nettoyage soigné du support (aspiration, brossage, lessivage si nécessaire)
- Rebouchage préalable des fissures, trous et épaufrures
- Ponçage ou grenaillage localisé si nécessaire
- Application d'un **primaire d'adhérence adapté au support**, conformément aux prescriptions du fabricant du ragréage

Ragréage

- Ragréage autolissant à base de liants hydrauliques, **compatible avec une finition peinture de sol**
- Mise en œuvre conforme aux **DTU en vigueur**, règles professionnelles et recommandations du fabricant
- Épaisseur moyenne : **3 à 10 mm** selon l'état du support (épaisseur maximale selon avis technique du produit)
- Mise en œuvre manuelle ou mécanisée, assurant une parfaite planéité

Finition

- Surface **lisse, plane, sans bullage, sans reprises visibles**, prête à recevoir directement une peinture de sol
- Tolérances de planéité conformes aux exigences pour revêtements peints
- Ponçage léger éventuel après séchage pour élimination des défauts superficiels

Séchage et protection

- Respect des délais de séchage avant toute intervention ultérieure
- Protection du ragréage contre les chocs, salissures et humidité jusqu'à application de la peinture

Performances attendues

- Planéité conforme aux exigences de finition peinture
- Bonne adhérence au support
- Résistance mécanique adaptée à l'usage des locaux (à préciser selon destination)

Prestations comprises

- Fourniture des matériaux
- Main-d'œuvre, mise en œuvre et sujétions nécessaires
- Nettoyage en fin d'intervention

Localisation : Suivant plans de repérage

- Enceinte D0

5. OUVRAGES REVETEMENTS DE SOL SOUPLE

5.1 TRAVAUX DE PREPARATION

L'entrepreneur est informé que les marques de produits indiquées ci-après ne sont données que pour définir de façon précise la prestation attendue. Il devra préciser, lors de la remise de son offre, les différents produits qu'il compte utiliser dans les marques citées au chapitre « MATERIAUX » du présent fascicule.

5.2 CLASSEMENT U.P.E.C. MINIMUM OBLIGATOIRE

Selon Cahier CSTB 3782_V2 de juin 2018 applicable au plus tard le 1er janvier 2018.

5.3 PROTECTION DES SOLS

Les revêtements de sols souples seront protégés jusqu'à la réception finale des travaux, par la fourniture et mise en place de moquette ou de feutre non tissé 200 g/m² minimum au frais du présent lot. La protection sera incluse dans le prix unitaire au mètre carré de revêtement posé.

Localisation :

Pour l'ensemble des sols souples ci-après.

5.4 PREPARATION DES SUPPORTS

Le titulaire du présent lot devra réceptionner les supports avec l'entrepreneur avant toute intervention. L'entrepreneur du présent lot sera responsable des supports qu'il aura réceptionnés.

Quel que soit le type de support rencontré, la préparation sera incluse dans le prix unitaire au mètre carré de revêtement posé.

Préparation sur supports comprenant :

Réception des supports.

Dépoussiérage soigné des supports par aspiration et élimination des surfaces grasses.

Application d'un adjuvant.

Application d'un enduit de ragréage ou équivalent ayant un coefficient de poinçonnement égal à celui du revêtement de sol à poser et correspondant au classement UPEC de ce dernier. Cet enduit de ragréage ne devra pas dépasser un poids de 5 kg/m², compris tous travaux préparatoires dans locaux existants.

Les matériaux mis en œuvre devront être agréés par le fabricant de sols souples.

Localisation : Chambres climatique C0 et D0 ; D310 ; D318 ; D332. Voir plans de repérages.

5.5 SOL SOUPLE

Fourniture et pose d'un revêtement de sol linoléum calandré acoustique en lés de 2 m de large certifié QB UPEC. A avec un classement U4 P3 E1/2 C2 type Marmoleum decibel de chez FORBO ou équivalent.

Coloris au choix du MOA, teinte se rapprochant de l'existant dans toute la gamme du fabricant.

Le produit sera composé de 93 % de matières premières d'origine naturelle et 67 % de matière biosourcée d'origine végétale et jusqu'à 35 % de contenus recyclés.

Son poids sera de 3 100 g/m²

Le produit sera calandré dans la masse sur une toile de jute enduite d'une couche de marmoleum recyclé supplémentaire pour une résistance au poinçonnement de < 0,20 mm.

Il disposera d'un envers spécifique en polyoléfine souple pour une efficacité acoustique certifiée de 18 dB et assurera un confort à la marche. Il bénéficiera de la finition de surface TOPSHIELD PRO à base aqueuse évitant toute métallisation pendant la durée de vie du produit selon un entretien adapté et apportera encore plus de résistance aux rayures, à l'abrasion et aux agents tachants type bétadine, éosine, gel hydroalcoolique.

Il sera naturellement bactériostatique et antistatique.

Caractéristiques techniques :

- Réaction au feu : Cfl-s1
- Certificat QB UPEC. A : n°369-001.1 : U4 P3 E1/2 C2
- Épaisseur : 3.5 mm
- Masse surfacique totale : 3 100 g/m² (-10 % / +10 %)
- Poinçonnement rémanent moyen : < 0.20 mm (exigence de la norme <0.30 mm)
- Traitement de surface : Topshield pro (à base aqueuse)
- Efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée $\Delta L_w = 18$ dB

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (Type 640 eurostar special EC1+ ou type 540 eurosafe special) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.E1 : joints soudés à chaud –

Pour bénéficier du classement E2, il sera soudé à chaud aux joints + étanchéité en rives.

Localisation : Suivant carnet de repérage des sols

6. OUVRAGES DE MOBILIER

6.1 PAILLASSE HUMIDE ADOSSEE 120 x 80

Localisation : Salles D318

Paillasse table de tri pour racine revêtement inox 304L comprenant :

- 1 plan de travail avec bordure anti ruissellements sur l'avant et les 2 cotés,
- 1 caniveau à l'arrière avec panier à déchets perforé pour récupération des pierres, avec une sortie diamètre 40 mm
- Ensemble monté sur piètement inox avec vérins de mise à niveau dim.1200L x 850p x 900ht
- Crédence inox 304L à fixer au mur dim.1200 x 800ht x 1.5mm
- Bac de décantation en polypropylène, capacité 19L.avec sac plastique de récupération des solides pour le nettoyage des déchets diamètre 400mm et 450 ht. Entrée et sortie diam.40mm couvercle avec fermeture facile. Type MAESTRA ou équivalent.
- Raccordement PVC diamètre 40 sur attente au droit des équipements
- Robinetterie mélangeuse murale orientable de type laboratoire avec flexibles de raccordement inox.

6.2 PAILLASSE SECHE FIXE ELEVES LARGEUR 60 CM

Localisation : D310, D317 et D318

Description : Cette paillasse comprendra :

- Un plateau de travail
 - Plateau de travail en un seul élément (dimensions selon plan)
 - Support de plateau en panneau d'aggloméré hydrofuge de 22 mm d'épaisseur à basse teneur en formaldéhyde de type E1 (Ecolabel CE)
 - En glace trempée émaillée (EMALIT) suivant la norme NFB 32.500, épaisseur 8mm sur support hydrofuge, teinte suivant commande, résistant à l'abrasion, la corrosion au feu et à la coloration. Protection latérale par rive PVC et joints souple mastic silicone anti-moisissure et anti-acide
 - Rive collée et agrafée dans une rainure réservée à cet effet dans le support du plateau le protégeant sur ses 4 côtés
 - La hauteur du plateau au-dessus du sol sera de 0,90 m. Dans chaque salle la hauteur du plateau au-dessus du sol d'une paillasse sera de 0,80 m avec une hauteur libre disponible sous la paillasse de 0,70 m permettant d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Le plateau sera protégé sur toute sa longueur, par un dossier de 10 cm de hauteur au-dessus du plan de travail.
- Un châssis métallique
 - Fixation du plateau sur un châssis métallique châssis constitué de profils métalliques avec protection par plastification époxy de couleur résistant aux chocs mécaniques et thermiques
 - Piétements du châssis fixés au sol par platines vissées
 - Vérins emboîtés dans les piétements permettant la mise à niveau de la paillasse
- Des aménagements
 - Pupitre porte document en panneau mélaminé blanc à basse teneur en formaldéhyde de type E1 (Ecolabel CE) sur toute la longueur de la paillasse, hauteur libre de 0,15 m et profondeur maxi de 0,25 m (pas de pupitre pour les paillasses permettant d'accueillir les personnes à mobilité réduite)

=====